

Quartier Latin Passionnément

Association loi 1901

Comité d'honneur : Jean Dhombres, Alain Duhamel, Marc Fumaroli, Max Gallo, Pierre Santini

www.quartier-latin-passionnement.fr

Lettre de novembre 2009

Chers adhérents, chers sympathisants,

Deuxième année d'existence de notre association, deuxième bilan de notre activité.

Face à la dégradation du Quartier Latin notamment du fait d'un nombre croissant de commerçants qui ne respectent pas ce magnifique site, pourtant si évocateur pour de nombreux amoureux de Paris, nous avons dû **saisir** de manière plus insistante toutes **les autorités compétentes**. Nous avons obtenu de premiers résultats, mais il reste du chemin à parcourir.

Voici les principaux éléments à avoir en tête pour comprendre notre action. Nous les exprimons en toute liberté et indépendance, comme nous nous y sommes engagés.

. **Les mairies d'arrondissement n'ont qu'un avis consultatif** en matière de devantures, d'étalages et de terrasses. Elles n'ont, à notre connaissance, pas autorité pour déclencher des contrôles, si ce n'est par la requête amiable auprès d'autres institutions. En matière de réglementation, elles peuvent prendre certaines initiatives, en arrondissement ou par le biais de leurs élus au Conseil de Paris. C'est ainsi que Jean-Pierre Lecoq, depuis longtemps sensible à la préservation de l'esthétique du 6ème arrondissement, avait réussi à faire voter un projet de Zone de Protection du Paysage Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP, voir notre lettre d'octobre 2008) au conseil de Paris pour le Quartier Saint-Germain. Mais la majorité actuelle à l'Hôtel de Ville ne veut pas donner suite, entre autres, nous le supposons, parce que ce serait abandonner un certain nombre de prérogatives, au profit de l'Etat (bâtiments de France). Jean Tibéri a fait voter par le conseil du V° arrondissement, à notre demande, un vœu de ZPPAUP pour le Quartier Saint-Michel. Un vœu laissé sans suite par l'Hôtel de Ville, malgré les demandes de plusieurs conseils de quartier...



. **Les services des bâtiments de France** nous ont reçus. Ils ont, nous le savons tous, un réel savoir faire et **obtiennent des résultats dans les périmètres de leur ressort**. Il n'y a qu'à voir le haut de la rue Soufflot et la place du Panthéon. Mais, ils ne disposent que de peu de moyens face à leurs nombreuses missions. Et sans ZPPAUP, l'essentiel leur échappe.

. Nous avons rencontré des policiers du commissariat du V°, à différents échelons. Nous avons déposé une pétition. Nous avons compris que ce sujet les motivait peu. Face à l'absence de réponse du commissaire principal, nous avons dû écrire au Préfet, et enfin obtenu quelques interventions visibles. C'est ainsi qu'ils ont mené une opération pour prendre un commerçant en flagrant délit de racolage. Mais que de démarches, pour une infraction alors qu'il y en a tant d'autres ! Précisons que le commissariat, qui dispose pourtant de plusieurs personnes en charge n'a

relevé que 10 infractions sur le boulevard Saint-Michel en 6 mois. Et que **certains contrevenants avec qui nous discutons nous font comprendre qu'ils se moquent bien d'un p.v éventuel.**

. L'Hôtel de Ville est l'autorité qui semble avoir le plus de pouvoirs. Mais en l'état présent, ceux-ci ne permettent pas d'obtenir des résultats significatifs. Citons l'exemple de ce marchand de chaussures du boulevard Saint-Michel qui a retiré sa vitrine il y a deux ans, et fait ainsi du trottoir un lieu d'essayage. Nous avons immédiatement informé l'Hôtel de Ville qui est aussitôt intervenu auprès du commerçant et a entamé une procédure. Deux ans plus tard, rien n'a changé. Et les raisons avancées sont toujours les mêmes qu'ailleurs : **encombrement de la justice**, délais de grâce, faibles amendes, etc. Entre l'intérêt personnel et celui collectif, le calcul est vite fait par certains commerçants... Sans compter la guérilla gauche-droite en matière d'autorisations, rapportée par les élus eux-mêmes, et dans le détail de laquelle nous ne nous immiscerons pas.

Le tableau est vraiment sombre. Aussi bien les élus que les présidents d'associations de commerçants nous l'ont dit et l'ont déploré : un nombre croissant de commerçants enfreignent en connaissance de cause la réglementation en vigueur. En face, **les autorités sont débordées** par l'ampleur du phénomène **et découragées** par le manque d'efficacité de leur seule action si elle n'est pas suivie de celle d'autres services.

C'est ainsi que nous arrivons un paradoxe inouï. Le Quartier Saint-Michel et l'île de la Cité, mondialement renommés sont dégradés de manière accélérée alors même qu'à proximité immédiate se trouvent les autorités chargées de leur protection par la réglementation, le contrôle et la sanction : l'Hôtel de Ville, la Préfecture et de Police et le Palais de Justice. Et aucune des personnes qui entre dans l'un de ces bâtiments pour aller travailler ne peut ignorer le problème.

Pourtant, il reste des espoirs. Vous êtes mobilisés, et nombreux à nous rejoindre. Des personnalités s'engagent, aussi, à nos côtés. De nombreux élus, de même que de hauts responsables administratifs veulent agir.

Bonne nouvelle : Lyne Cohen-Solal, à la suite de nos demandes, et s'est saisie du problème, s'est engagée à **élaborer une charte de Sauvegarde du Quartier Latin** et à **renforcer la réglementation communale des étalages et terrasses**, en s'appuyant sur la Direction municipale de l'Urbanisme. Nous sommes associés à ce projet.

A ce jour, nous pensons encore que la mise en place d'une ZPPAUP aurait été une excellente solution, compte tenu des résultats obtenus par les Bâtiments de France. Mais nous voulons croire qu'il y a, avec cette charte et cette modification de la réglementation, une réelle opportunité pour protéger le Quartier Latin.

Vous pouvez compter sur nous pour continuer à dire haut et fort ce qui est fait de bien et ce qui ne l'est pas.

Continuez à nous soutenir. Le Quartier Latin le mérite !

Avec toute l'expression de notre dévouement.

Le bureau de l'association Quartier Latin Passionnément

Le saviez-vous ?

Les terrasses et étalages ne peuvent occuper plus du tiers de la surface utile du trottoir (art. 5 de la réglementation des terrasses et étalages de la mairie de Paris). En cas d'abus, vous pouvez en parler au commerçant ; vous avez le droit d'en faire part au commerçant, et de faire un signalement à la mairie d'arrondissement, au commissariat et à l'hôtel de ville.

**Adhérez, et faites adhérer,
C'est (très) utile !**

Ce que nous dénonçons

La dégradation accélérée de l'aspect visuel du Quartier Latin : les commerces sans vitrine ou avec des vitrines complètement et perpétuellement occultées, les enseignes lumineuses agressives, les étalages et terrasses laissant à peine un cinquième du trottoir pour passer, la multiplication des nuisances nocturnes provoquées par les bars, le stockage de marchandises sur les trottoirs, les façades d'immeubles envahies par des affiches, les chevalets entravant la circulation, les objets publicitaires et motos encombrant les trottoirs, le rabattage commercial, etc.

Ce que nous demandons

Un projet pour le Quartier Latin. En concertation avec toutes les parties prenantes : élus, administrations, résidents, commerçants.

L'intention de l'Hôtel de Ville de rénover la réglementation et de mettre en place une charte est une bonne nouvelle. Et nous comptons y participer activement. Notre principal point de préoccupation, compte tenu de nos observations, est celui de la sanction du commerçant intentionnellement et répétitivement en infraction. Nous demandons que, soit inscrit dans cette réglementation qu'un tel commerçant se verrait supprimer, au bout d'un nombre déterminé d'infractions, toute autorisation d'étalage ou de terrasse pour un temps donné. Cela ne contraindrait que les commerçants peu soucieux du respect de leur environnement. Et ferait gagner un temps précieux. Car il serait utopique de croire à une collaboration volontaire, rapide et massive de ces commerçants. Nous avons de nombreuses autres idées (créer un comité de suivi, afficher les demandes d'étalage, constituer un fichier librement accessible, etc.) dont nous ferons part à nos interlocuteurs.

Nos soutiens

SOS Paris, Vivre le Marais, Les Droits du Piéton, la Ligue Urbaine et Rurale pour l'aménagement du cadre de la vie française, le Comité de défense des habitants et travailleurs du Quartier Latin et de ses environs, Association pour la défense et la promotion de la place de la Sorbonne, etc.



Brève ...

Entendu, de la part d'un nouvel exploitant de bar particulièrement bruyant :

« Si vous n'êtes pas contente, vous n'avez qu'à déménager ».

D'autres sujets de préoccupation pour nos adhérents :

- Le bruit occasionné depuis quelques années par le RER B. Les immeubles se fendent, les lustres tombent, et les promesses de la RATP sont reportées. Un de nos associés se mobilise activement sur le sujet.
- Les nuisances causées par les cars qui déversent des flots de touristes, au niveau de la rue Lagrange.

Le saviez-vous ?

L'un des premiers moyens d'agir est de faire respecter le règlement de copropriété. Pensez à le consulter en cas de changement de devanture ou d'installation d'un nouveau commerce. Vous pouvez même, à titre préventif, le modifier !

Questions / Réponses

Quelle philosophie vis-à-vis du commerce et de l'animation du quartier ?

De nombreux commerçants nous soutiennent dans notre action car ils estiment que la préservation esthétique du secteur est un bien. Nous pensons que le Quartier Latin doit, comme toujours, rester vivant, mais que le développement des commerces doit rester harmonieux et respectueux des résidents. La mise en place d'une ZPPAUP, que nous prôtons, se ferait d'ailleurs en concertation avec toutes les parties prenantes, commerçants compris. L'essentiel est de réfléchir tous ensemble à l'avenir du Quartier Latin.

Quels moyens ?

Le bureau de l'association est constitué de résidents bénévoles. Le budget annuel est de quelques centaines d'euros (assurances, site internet, envois postaux, etc). Vos idées et soutiens (en temps ou en dons) sont d'ailleurs les bienvenus !

Est-il nécessaire d'habiter le Quartier Latin pour adhérer ?

Non. L'adhésion est ouverte à tous ceux qui aiment le Quartier Latin.

Comment mieux connaître et contacter l'association ?

En consultant notre site internet : www.quartier-latin-passionnement.fr, en nous envoyant un message électronique (contact@quartier-latin-passionnement.fr) ou en nous écrivant la Maison des Associations du 6ème arrondissement (boite 23, 60 rue Saint-André des Arts 75006 Paris).

Bulletin d'adhésion

A renvoyer à :

Quartier Latin Passionnement
Maison des associations, boîte 23,
60, rue Saint-André des Arts 75006 Paris

Nom : Prénom :

adresse :

code postal..... Ville.....

Date de naissance : Profession

Téléphone :

email :

Date : *Signature*

Comment ou par qui avez-vous connu l'association ?.....

Seriez-vous, éventuellement, prêt(e) à nous aider bénévolement pour des actions de communication ?
 Oui Non

Si vous êtes commerçant, acceptez-vous de figurer sur notre site internet ?

Oui Non Nom du commerce :

Adhérer :

C'est gratuit (pas de cotisation prévue dans les statuts). Toutefois, si vous voulez nous aider pour nos frais administratifs, vous pouvez nous faire un don ponctuel de 10 euros ou plus (chèque à l'ordre de Quartier-Latin Passionnement).

C'est sans engagement (radiation immédiate sur simple demande par lettre).

Nous vous enverrons simplement de temps à autres de l'information sur les sujets en cours.

C'est utile : plus nous sommes nombreux, plus nous sommes entendus...